



BILAN DE LA CONCERTATION
menée dans le cadre de l'étude de prospective et
de programmation urbaine
Sept-oct. 2021





BILAN DE LA CONCERTATION

1. DEROULE METHODOLOGIQUE

DEMARCHE :

Dans le cadre de l'étude de « prospective et de programmation urbaine » menée avec le groupement EPODE-TRANSITEC-LOUP/MENIGOZ, une **démarche de concertation** a été menée afin de partager les enjeux du territoire et la construction de la ville de demain.

Différents formats ont permis d'associer les Entrelaciens aux réflexions :

DEROULE DE LA CONCERTATION:

- **28/08/21 - Atelier avec les élus**
- **16/09/21 - Réunion d'information** sur la démarche, restitution du diagnostic, débat sur les enjeux
- **Le 16/10/21 – Atelier participatif** - Entrelacs : quel devenir pour ma centralité ?
- **Exposition d'affiches sur les enjeux de la démarche :**
 - Panneau 1 : le contexte de la démarche / Ma commune c'est quoi ?
 - Panneau 2 : Urbanisation et Développement
 - Panneau 3 : Mobilité
 - Panneau 4 : Equipements
 - Panneau 5 : Synthèse
- **Questionnaire en ligne et accessible au format papier en mairie :**
Questions relatives au cadre de vie, au développement, à la mobilité, aux équipements et questions ouvertes

Communication des événements réalisés sous format d'affiches, de flyers, via le site web, la page facebook et le boitage.





BILAN DE LA CONCERTATION

2. LE PARTAGE DU DIAGNOSTIC

Dans le cadre de sa démarche de concertation l'étude prospective a fait l'objet d'une première **réunion publique qui s'est tenue le 16 septembre 2021**. Ce rendez-vous a mobilisé plus de **115 personnes**.

En parallèle et à partir de cet événement un **questionnaire papier et en ligne** a été mis à disposition de la population afin que chacun puisse s'exprimer sur la démarche proposée et les enjeux de développement à l'échelle de la commune. La clôture des réponses s'est effectuée **le 10 octobre 2021**. Ci-contre retrouvez la liste des questions soumises à la population.

2.1- Réunion publique : « Information sur la démarche et débat sur les enjeux du projet »

- Information sur la démarche du projet de prospective et de programmation urbaine
- Débat sur les enjeux issus du diagnostic
- Exposition de **panneaux thématiques des enjeux** : VOIR DIAPOS CI-APRES

La présentation faite lors de l'atelier du 16/09/21 est jointe en annexe.

2.2 – Questionnaire en ligne (26 réponses)

LES QUESTIONS POSEES :

CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT :

Quelles évolutions en termes de cadre de vie et d'espaces publics souhaitez-vous pour l'aménagement de la commune ? Des propositions ? (places publiques, lieux de vie, lieux de commerces, espaces verts, promenades, espaces enfants/jeunes..)

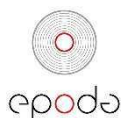
MOBILITE :

Quels sont les priorités d'actions selon vous en termes de déplacements au sein de votre commune : mobilités douces, accessibilité des lieux, de la gare SNCF, place de la voiture, stationnements voitures/vélos/2 roues... ? Sur quels secteurs ?

EQUIPEMENTS :

Quelle vision portez-vous sur les équipements et services au sein de votre commune ? Education, sports, culture, services administratifs, commerces, services médicaux etc.

En manque-t-il ? Certains pourraient-ils être valorisés, simplifiés, regroupés ?





Entrelacs est la **2ème commune** la plus importante de l'agglomération de Grand Lac après Aix-les-Bains.

(65% de maisons individuelles)

Nécessité de réfléchir à l'échelle de la commune nouvelle...



La stratégie « Petite ville de demain »

- Équipements et services
- Développement et cadre de vie
- Mobilités



- Une centralité sur un territoire rural

[illegible]

Calibrer le développement, les services et les aménagements en adéquation avec l'armature urbaine ...



La stratégie « Petite ville de demain »

A diagram of a cell with various organelles labeled. The nucleus is at the top left, containing DNA. The rough endoplasmic reticulum is on the left, studded with ribosomes. The smooth endoplasmic reticulum is in the center, without ribosomes. Mitochondria are at the bottom, showing internal folds. A Golgi apparatus is on the right. A lysosome is at the bottom right. A vacuole is in the center. A chloroplast is at the top right. A cell wall is the outer boundary. A cell membrane is just inside the wall. A cytoplasm is the fluid inside. A vacuole is a large central space. A lysosome is a small organelle. A mitochondrion is an organelle with internal folds. A Golgi apparatus is a stack of sacs. A rough endoplasmic reticulum is a network of membranes with ribosomes. A smooth endoplasmic reticulum is a network of membranes without ribosomes. A nucleus is a large organelle containing DNA. A chloroplast is an organelle that converts light energy into chemical energy. A cell wall is a rigid outer layer. A cell membrane is a thin layer separating the cell from its environment. A cytoplasm is the fluid inside the cell. A vacuole is a large central space. A lysosome is a small organelle. A mitochondrion is an organelle with internal folds. A Golgi apparatus is a stack of sacs. A rough endoplasmic reticulum is a network of membranes with ribosomes. A smooth endoplasmic reticulum is a network of membranes without ribosomes. A nucleus is a large organelle containing DNA. A chloroplast is an organelle that converts light energy into chemical energy.

compte des contraintes et atouts du nouveau territoire communal.



Déplacements et Mobilités

La commune nouvelle d'Entrelacs est un territoire connecté aux grandes infrastructures de transport et le générateur de nombreux déplacements, notamment marqués par la prédominance des flux automobiles.

Les réflexions actuelles portent sur le rééquilibrage entre les différents modes de transport et la maîtrise des flux, dans une vision de développement des modes doux

Un territoire marqué par les mobilités et les flux ...



La centralité d'Albens, **point de congestion majeur du trafic : + de 1000 véhic./h.**

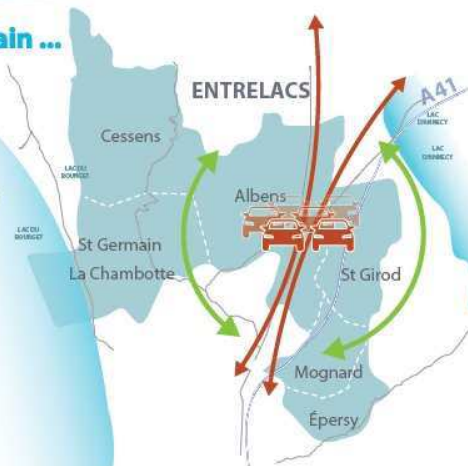


Les modes de déplacement doux (piétons, cycles...) en net développement → Structuration du territoire autour des grands axes doux

Entrelacs demain ...



La congestion du trafic induit de nombreuses réflexions en cours visant l'amélioration de la situation (Rond-point, contournement...)



Sécuriser les traversées structurantes et développer des liaisons modes doux :

Albens <-> St Girod
Mognard <-> Epersy

La stratégie « Petite ville de demain »

Nécessité de repositionner les points d'entrées et d'apaiser les traversées, notamment automobiles. La place du piéton est à réaffirmer avec un enjeu de sécurisation du franchissement des axes à forte circulation, notamment au droit des principaux générateurs de flux.



Il s'agit d'instaurer un confort d'usage et des traversées sécurisées, visibles et lisibles à l'échelle du centre-ville. Le but est de créer un maillage des voies douces entre les différents pôles de la commune.



L'offre en Équipements publics

Organisation spatiale des équipements selon 3 bassins de vie sur le territoire : Albens/St Girod, Mognard/Epersy et St Germain/Cessens.

Suite à la fusion des 6 communes déléguées, plusieurs équipements publics se retrouvent sans usage probant ou pourraient être mutualisés/développés pour optimiser et rationaliser l'offre sur le territoire.

Entrelacs et l'offre en équipements publics :



Albens, principale polarité en termes d'offre en équipements publics



L'ensemble des communes déléguées présente une complémentarité de l'offre en équipements.

Entrelacs demain ...



- Dynamiser la centralité d'Entrelacs en renforçant le pôle d'équipements existants sur Albens
- Oser reconvertir certains équipements



... tout en garantissant un équilibre à l'échelle de la commune nouvelle

La stratégie « Petite ville de demain »

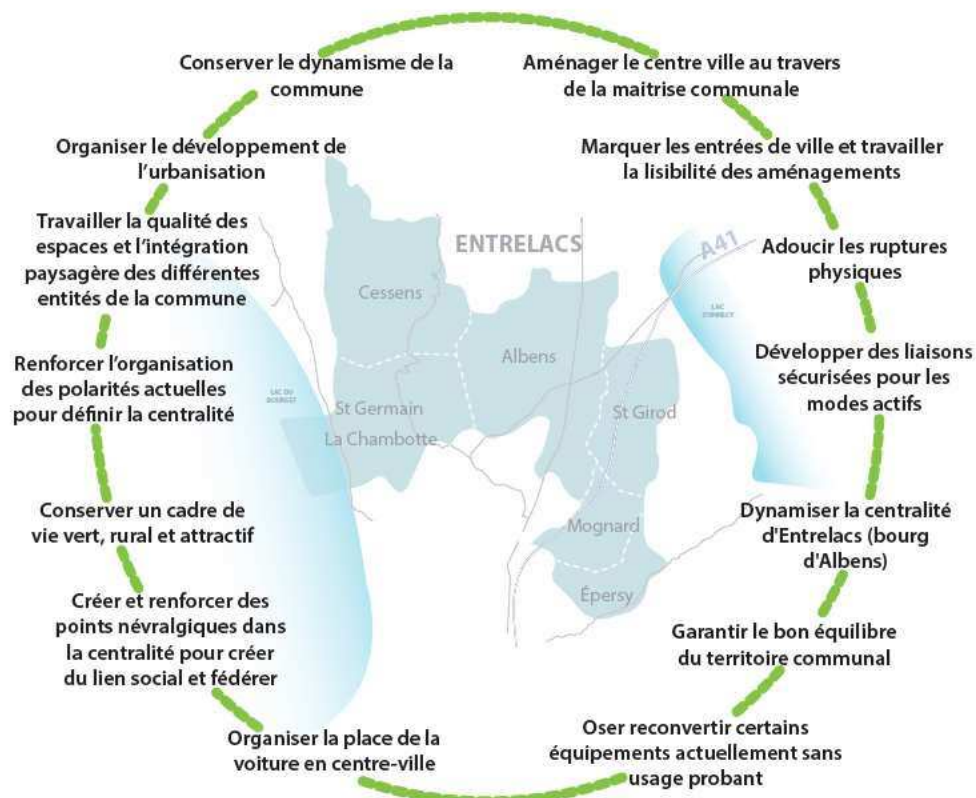
L'un des défis de la commune depuis sa fusion est d'adapter et de calibrer l'offre en équipements publics sur le territoire. De nouveaux usages, en lien avec les potentielles réhabilitations de bâtiments publics doivent être trouvés.

Le développement de ces équipements, dans une logique de complémentarité, doit être poursuivi, en lien avec les associations existantes, leurs besoins ainsi que ceux de la population.



ENTRELACS

Synthèse des enjeux



La stratégie « Petite ville de demain »

Les suites à donner :

Venez partager vos idées et co-construire votre « petite ville » de demain, afin de répondre ensemble aux enjeux de votre territoire.

Rendez-vous :

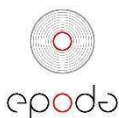
16 Octobre 2021 :

Atelier : Entrelacs, Quel devenir pour ma centralité? / de 9h30-12h00 / Salle d'animation d'Albens

Inscription en mairie ou par mail

Questionnaire en ligne :

https://vu.fr/Entrelacs_questions





BILAN DE LA CONCERTATION

2.2 QUESTIONNAIRE – CADRE DE VIE

Synthèse des réponses au QUESTIONNAIRE : le CADRE DE VIE

Nombreux retours sur le besoin d'apaiser la traversée d'Albens, de créer un lieu de vie commun (espace public générateur de lien social).

Nécessité de développer des liaisons douces sécurisées et création d'un espace de vente pour les circuits-courts.



* Nuages de mots thématiques: (La taille du mot est proportionnelle au nombre de fois où il est apparu dans les réponses)





BILAN DE LA CONCERTATION

2.2 QUESTIONNAIRE – MOBILITE

Synthèse des réponses au QUESTIONNAIRE : la MOBILITE

Très nombreuses demandes de développement des itinéraires de déplacements doux (piétons et cycles) à l'échelle d'Albens, depuis/vers les équipements (école, collège, gare principalement) ainsi qu'à l'échelle d'Entrelacs (Albens – St Girod notamment).

La nécessité de l'apaisement de la RD est également souvent évoquée.



* **Nuages de mots thématiques:** (La taille du mot est proportionnelle au nombre de fois où il est apparu dans les réponses)





BILAN DE LA CONCERTATION

2.2 QUESTIONNAIRE - EQUIPEMENTS

Synthèse des réponses au QUESTIONNAIRE : les EQUIPEMENTS

L'équipement de type culturel est le plus récurrent dans les réponses. Nécessité d'un lieu groupant les artisans et producteurs locaux et permettant la vente (type circuit court).

Une offre en équipement pour les jeunes de la commune est fréquemment évoquée. Le besoin d'un espace de co-working est évoqué, ainsi que la possibilité de grouper certains équipements scolaires.



* Nuages de mots thématiques: (La taille du mot est proportionnelle au nombre de fois où il est apparu dans les réponses)





BILAN DE LA CONCERTATION

2.2 QUESTIONNAIRE – SUJET LIBRE

Synthèse des réponses au QUESTIONNAIRE : SUJET LIBRE

Grande diversité des thèmes et des sujets abordés:

- Projet de déviation automobile autour du centre-ville, nouvelle sortie d'autoroute, gestion des déchets, composteurs collectifs, végétalisation des toitures, prise en compte des hameaux, politique du logement, fleurissement de la commune, état des façades de la rue du 8 mai 1945, tout-à-l'égout à St Girod, nécessité de limiter les éclairages publics la nuit...



* Nuages de mots thématiques: (La taille du mot est proportionnelle au nombre de fois où il est apparu dans les réponses)





BILAN DE LA CONCERTATION

3. ATELIER PARTICIPATIF SUR LA CENTRALITÉ

DEMARCHE ET METHODOLOGIE :

L'Atelier participatif avec les habitants de la commune s'est déroulé le 10 Octobre 2021 et a mobilisé 22 participants.

« Entrelacs : quel devenir pour ma centralité ? »

Répartition équitable par tables (10 personnes) / 1 animateur par table / 1 rapporteur par groupe

- Temps d'échange et de construction de 1h 30
- Travail de réflexion sur les 3 thématiques
 - > cross thématiques
 - > Objectif : répondre à un certain nombre de questions, coconstruire le projet
 - > formaliser vos réponses/réflexion sur le plan
- Temps de restitution de 30 mins (15-20 mins par groupes)





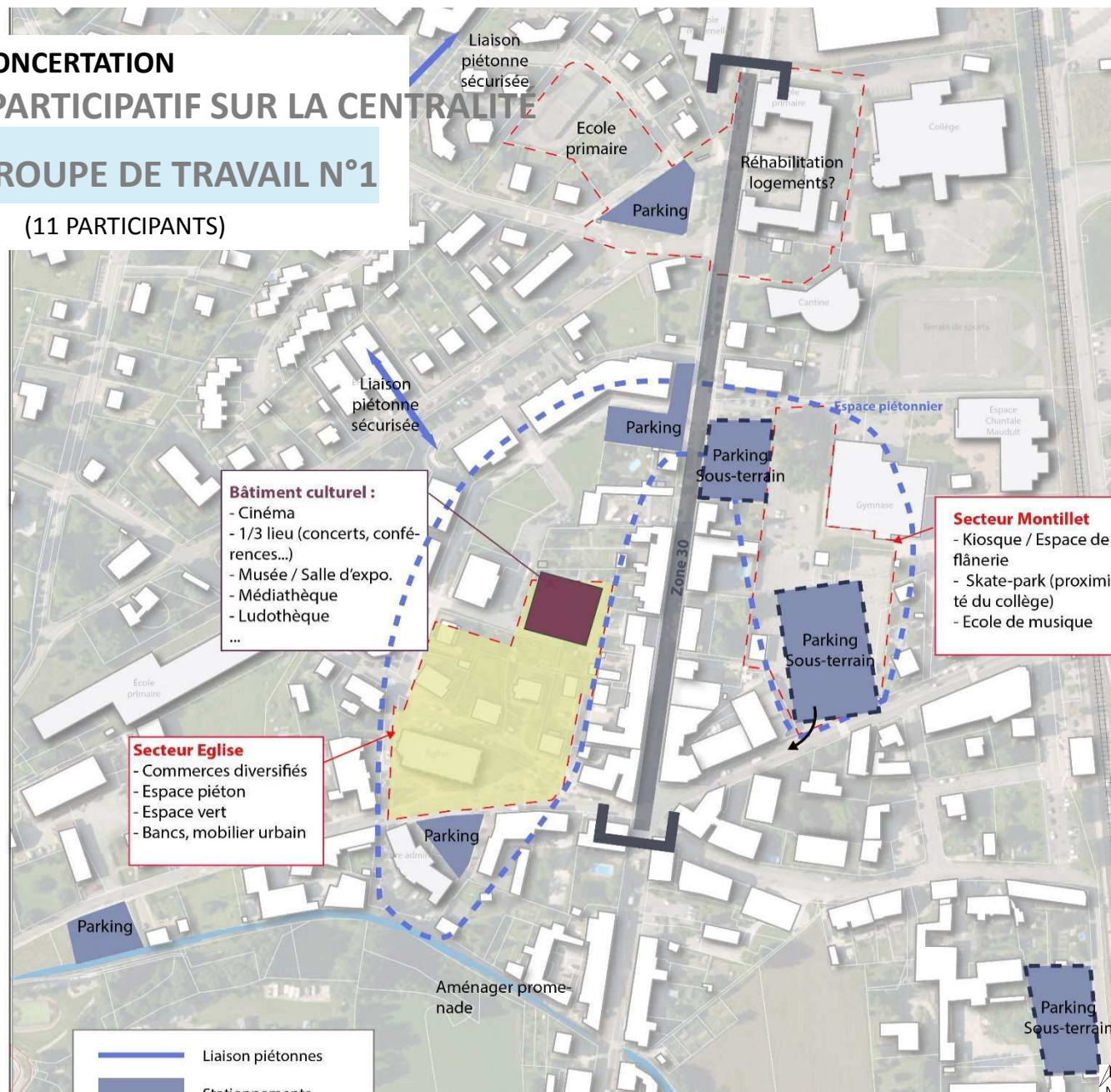
BILAN DE LA CONCERTATION

3. ATELIER PARTICIPATIF SUR LA CENTRALITE

GRUPE DE TRAVAIL N°1

(11 PARTICIPANTS)

Propositions par secteurs





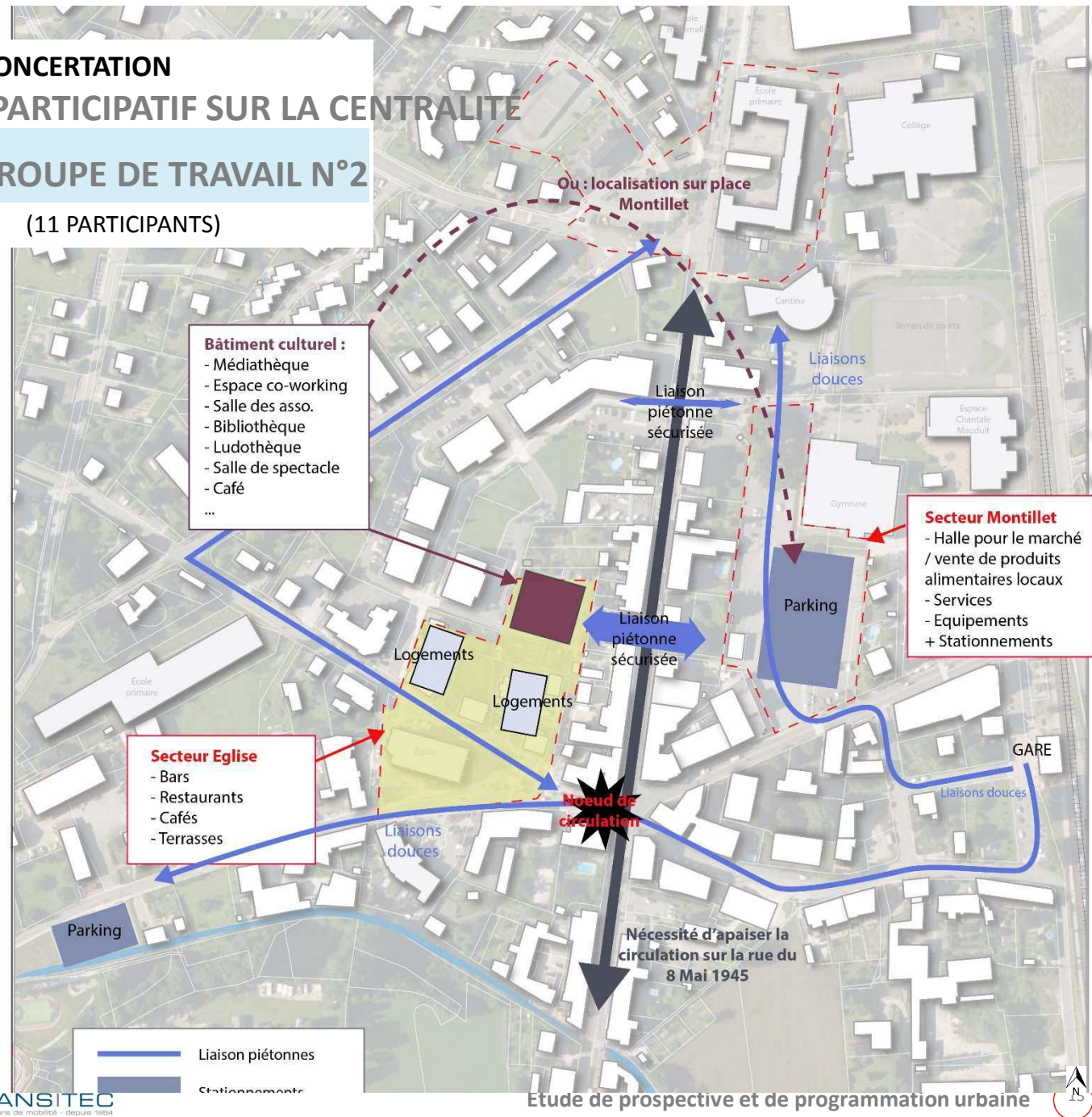
BILAN DE LA CONCERTATION

3. ATELIER PARTICIPATIF SUR LA CENTRALITE

GRUPE DE TRAVAIL N°2

(11 PARTICIPANTS)

Propositions par secteurs





BILAN DE LA CONCERTATION

4. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET PROPOSITIONS

Durant cette concertation, les habitants et les élus ont pu exprimer leurs attentes en termes d'aménagement sur la commune et la centralité, ainsi que les manques et besoins.

La concertation a été menée avec une diversité des formats (ateliers présentiels, questionnaire en ligne).

Bien que l'ensemble des avis traite de sujets très diversifiés et d'échelle différentes, de grandes tendances sont identifiables, autour de thèmes récurrents.

Les grandes tendances exprimées, à l'échelle d'Entrelacs :

- Adapter l'offre en services et équipements au nouveau contexte communal (+ de 6000 hab. ...)
- Permettre un développement à l'échelle de la commune tout en priorisant sur les centralités principales
- Atténuer la nuisance du trafic routier
- Volonté de réfléchir à une répartition équilibrée des commerces, services et équipements, sur les différentes communes déléguées, favoriser la culture
- Penser aux publics jeunes dans les aménagements extérieurs
- Besoin de développer les modes de déplacements doux, par la réalisation d'aménagements sécurisés et accessibles à tous, reliant certaines communes déléguées entre elles
- Créer des espaces publics / de rencontre de qualité



BILAN DE LA CONCERTATION

4. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET PROPOSITIONS

Bilan des propositions faites en atelier :

À l'échelle de la centralité d'Albens

- **Équipement de type maison de la culture ou maison des associations** proposé par l'équipe municipale : l'emplacement proposé (au nord de l'église, à la place de l'actuel parking Jean Moulin) n'est pas remis en question par le groupe 1. Selon le groupe 2 cet équipement pourrait également être situé sur l'actuelle place Montillet si le secteur église / ZAC des poètes était réservé aux activités commerciales.

L'équipement culturel pourrait accueillir :

- pour partie des dispositifs permanents notamment, si le lieu est suffisamment grand, la médiathèque et un espace d'exposition permanent qui verra se succéder des expositions temporaires/ à thème / vente d'artisanat local), une ludothèque.
 - des espaces d'accueil et d'activités à dominante artistiques et culturelles ouverts aux associations (salles spécifiquement pensées pour l'image, le son, le mouvement) permettant d'accueillir dans de très bonnes conditions spectacles, conférences, danse (sol en parquet ?), cinéma mobile, musique, etc.
 - Un espace pensé comme un « tiers lieu », facilitant également les croisements intergénérationnels
 - Un espace de coworking
 - Des manifestations extérieures, mais peut-être à l'écart des habitations (halle couverte?)
- Localisation du **marché hebdomadaire**, afin d'accueillir la vente des producteurs locaux: selon le groupe 2, la zone de parking Jean Moulin en arrière de la Poste (si la maison de la culture était ailleurs) pourrait devenir la place du marché. Le groupe 1 suggère soit vers le jardin des poètes soit vers le gymnase avec la construction d'une halle couverte.



BILAN DE LA CONCERTATION

4. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET PROPOSITIONS

Bilan des propositions faites en atelier :

À l'échelle de la centralité d'Albens

- Nécessité de **maintenir des commerces en centre bourg** afin de garantir des services et commerces de grande proximité aux habitants qui se déplacent peu ou à pied et soutenir la vie de village et les relations informelles entre habitants.
- Le groupe 1 suggère de penser les quartiers **Eglise et Montillet comme un seul quartier en forme de quartier de lune** (cette forme étant déjà suggérée par les cheminements qui traversent le jardin des poètes) : renforcer les cheminements piétons, faciliter visuellement et pratiquement la traversée de la D910 aux abords des écoles et du SPAR/ gymnases et collège. Penser les circulations et la signalisation pour faire de ces 2 espaces un seul et même espace piétonnier, traversé par un axe routier (la D910) qui sur toute cette section (au moins des écoles jusqu'au carrefour principal avec la nationale/entrée rue de la Chambotte) doit être un passage toléré des **voitures « au pas », les personnes à pied étant strictement prioritaires**.
- **Stationnements** : envisager un parking souterrain sous la maison de la culture et des associations (en conservant des places de stationnement surface devant le bâtiment pour les commerces et les places PMR et les décharges nécessaires/livraison. Parking devant la mairie jugé insuffisant pour les habitants qui souhaitent limiter la marche (population vieillissante). Celui vers la grotte jugé trop éloigné. Conserver des espaces de parking en surface sur la place Montillet (très utilisé en dépose pour le collège et le gymnase, permettant de ne pas attendre inutilement au feu D910/ D1201).



BILAN DE LA CONCERTATION

4. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET PROPOSITIONS

Bilan des propositions faites en atelier :

À l'échelle de la centralité d'Albens

- L'importance des flux de circulation et la **congestion du trafic sur la rue du 8 Mai 1945 constitue le principal point noir** en termes de qualité du cadre de vie sur la centralité d'Albens.
- Le **liaisonnement piéton** entre la place de l'Église et la place Montillet apparaît comme la nécessité première.
- Les liaisons douces entre les secteurs de stationnement et ceux d'équipements présentent un **manque d'aménagements sécurisés** (ex : l'attente piétons aux feux est actuellement trop longue pour être respectée par les piétons qui franchissent souvent ce gros carrefour sans visibilité en diagonale). L'offre en pistes cyclables et aménagements pour les cyclistes est très insuffisante sur la commune et sur la centralité d'Albens. De nombreuses **liaisons apparaissent manquantes : depuis la gare, les équipements / le collège, vers les secteurs d'habitat**.
- **Sécurisation** traversée de la RD : celle-ci pourrait être réalisée en souterrain (groupe 2), et pourrait permettre de développer un espace d'exposition. La traversée de la rue du 8 Mai 1945 pourrait également correspondre à un prolongement de la place créée (type plateau traversant).
- Mieux signaler l'arrêt de bus



BILAN DE LA CONCERTATION

4. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET PROPOSITIONS

Bilan des propositions faites en atelier :

À l'échelle de la centralité d'Albens

- Ouvrir des passages piétonniers pour désenclaver les impasses et modifier la perception actuelle de « rues privatives » au sein de l'espace public.
- Ouvrir des traboules partout où c'est jouable.
- Prévoir des **trottoirs plus larges** permettant des usages pluriels (à pied, en poussette, en fauteuil roulant, à vélo pour les enfants, etc.)
- Envisager à tout prix des **franchissements piétons et vélos de la voie ferrée** pour désenclaver les quartiers en centre village et pourtant très « reclus ». ex : derrière collège et salle polyvalente vers la rue Benoit Perret (vers cimetière).
- **Voies cyclables** : sécuriser les cheminements cyclables à minima pour relier tous les espaces et équipements publics (écoles, commerces, gare, etc.). Prévoir des voies cyclables sécurisées sur des trajets qu'on sait très empruntés par les cyclistes et les collégiens (saint girod/ albens, hauts d'albens/ centre village, orly- le canton (etc)- centre albens.
- Un skate park vers secteur Montillet car c'est un équipement assez bruyant à ne pas placer trop près des habitations
- Des **espaces verts** doivent inviter à la promenade et permettre aux habitants de se détendre seuls et à plusieurs (jeux d'enfants, terrain de boules, des « brise vues » à l'aide de végétaux pour créer des espaces plus intimistes, partiellement hors du regard que les ados (pas seulement) affectionnent, une terrasse pour prendre un café tout en surveillant du coin de l'œil les petits qui jouent, etc. Attention : penser à la problématique des déjections de chiens pour éviter le conflit d'usage sur les espaces verts/pelouses).
- Proposition d'installer secteur Montillet une grande **halle couverte** multifonctionnelle (emplacement stratégique). Au quotidien: regroupements informels d'habitants, ombragé en été, couvert en cas de pluie. Jouer / patienter pour activité sportive après l'école (enfants). Attendre les enfants (parents), etc. Manifestations et activités (habitat étant moins dense qu'en centre bourg). C'est déjà ce quartier qui accueille traditionnellement les fêtes des écoles, brocante, comice agricole, fête foraine, etc.



BILAN DE LA CONCERTATION

4. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET PROPOSITIONS

Bilan des propositions faites en atelier :

À l'échelle de la centralité d'Albens

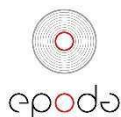
- Développer l'**habitat vertical** pour répondre aux besoins actuels et futurs, pour tous les budgets et préserver la surface agricole et naturelle.
- Ne pas trop fermer les espaces en densifiant trop l'habitat. Garder la logique des immeubles du jardin des poètes en préservant du non bâti, de réels espaces de vie à l'extérieur en pied d'immeuble.
- Densifier l'habitat mais pas trop sur le secteur Montillet (groupe 1), lieu du collectif d'habitants qui doit garder de l'espace libre pour des projets futurs en direction de tous les habitants.
- Préservation des **zones humides** doit être au centre des réflexions concernant le développement des liaisons douces, notamment sur le secteur à l'Est de la voie ferrée, dans le cadre du développement de la Véloroute.
- Préservation du **patrimoine** : importance pour le groupe 1 de préserver des éléments de patrimoine qui relient à leur façon les générations entre elles par les usages faits des espaces au fil du temps : Croix de mission, Bassin au carrefour D1201/rue Joseph Michaud, Grotte de Lourdes, bâtiment de la Gare, bâtiment de « l'ancienne école primaire » (changer l'usage de ces constructions ? En faire des habitats ?).



MERCI aux participant(e)s pour vos contributions !

L'étude, enrichie de cette étape de concertation, permet d'aboutir à un « SCHEMA DIRECTEUR » : les préconisations à moyen/long terme pour l'aménagement du centre-ville, les mobilités, l'évolution des équipements.

ENEZ NOMBREUX A LA REUNION
PUBLIQUE DU 3 MARS
pour vous informer et échanger
sur les orientations.



Penser la commune
... de DEMAIN

PRENEZ LA PAROLE

Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire, la commune d'Entrelacs souhaite envisager les possibles et **anticiper les défis** auxquels elle fait face.

La commune a mené une réflexion croisée des thématiques de **mobilité, d'urbanisation, d'équipements et de services, de cadre de vie** pour anticiper au mieux les évolutions et les besoins de la commune.

Venez vous **informer et échanger** sur les **grandes lignes du projet**.

Réunion Publique
du 26 janvier reportée
au 3 mars 2022 à 18h30

en salle d'animation d'Albens,
→ pl. Chantal Mauduit
(Pass sanitaire demandé)
Sous réserve des mesures
sanitaires



Mairie d'Entrelacs

89 Pl. de l'Eglise, 73410 Entrelacs
mairie@entrelacs-savoie.fr
04 79 54 17 59

Dans le cadre du programme :

